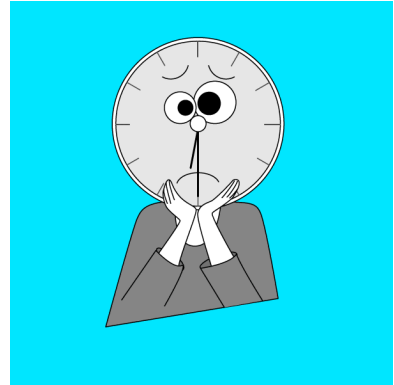


Sur la question des amplitudes horaires, et l'éventualité d'un passage à la semaine de 4 jours pour éviter aux personnels concernés de dépasser le temps hebdomadaire légal de travail, Sophie Guillin nous répond que c'est actuellement "en modélisation", antenne par antenne, mais que la décision restera à la main des directions régionales. Dans le même temps, Samuel Bignon, DRH du réseau, nous indique que c'est une réflexion menée en ce moment, mais sans corrélation avec le projet Tempo ! "On n'a pas encore décidé, ça reste à instruire", nous dit-il. Difficile de croire que cette refonte de l'organisation de travail, si elle a bien lieu, puisse être mise en place d'ici au mois de septembre...



C'est même tout le calendrier du projet qui laisse **Sud** perplexe.

Les groupes de travail ont presque tous fini leur mission, assure Sophie Guillin. Le document d'information consultation tant attendu sera présenté en CSE central en avril, et des groupes de travail en région devront se mettre en place dans la foulée pour traiter des questions essentielles. Dans la série des éléments de langage Sophie Guillin précise que l'on ne dit plus « numéros zéro » mais « essais techniques ». Ces essais techniques auront donc lieu dans le même temps dans certaines antennes, pour vérifier que nos équipements supportent le flux de fichiers qui vont être transférés entre régions. Tout ça est bien beau, mais à quel moment la direction compte-t-elle nous parler de moyens ? Quand



quelqu'un fait ses courses, il regarde de combien d'argent il dispose et prévoit ses repas en conséquences. La direction choisit la stratégie inverse ! Aucune budgétisation, aucun financement particulier pour Tempo : personne n'est capable de dire combien coûtera la nouvelle organisation de travail ni les actions de prévention censées protéger les salariés des risques psycho-sociaux provoqués par ce projet. La direction préfère fantasmer

un festin de fruits de mer et de caviar, au risque de se rendre compte, arrivée à la caisse, que le réseau régional n'a que de quoi s'acheter un paquet de frites surgelées.

Sud trouve tout cela désolant.

Un budget au doigt mouillé

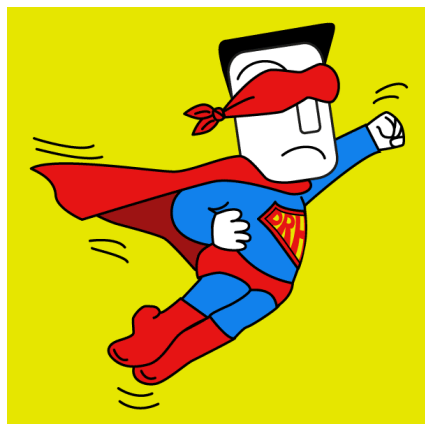
Le budget, parlons-en. Aucune référence à Tempo dans le budget 2023, c'est la première surprise. Mais on apprend également que le budget prévoit de faire des économies sur les frais de mission en 2023. À l'heure où l'inflation touche tous les domaines, cette prévision paraît surréaliste.

Pour trouver de l'argent supplémentaire, **Sud** s'interroge : pourquoi le réseau régional ne récupère-t-il rien sur les recettes publicitaires du numérique ? Le directeur financier du réseau confirme que les publicités qui précèdent les vidéos des reportages et des émissions rapportent de l'argent à l'entreprise, mais comme elles sont hébergées sur un serveur national, il est difficile, voire impossible de savoir quelles régions génèrent quels pourcentages de recettes. C'est noté. Mais dans ce cas, pourquoi ne pas répartir équitablement les recettes entre les directions régionales, plutôt que de les sortir complètement du budget du réseau ? Le directeur financier « ne voit pas l'intérêt ». **Incompréhensible.**



Relégitimer la place des représentants syndicaux

À la suite d'un conflit entre salariés représentants syndicaux à Antibes, le cabinet d'experts mandaté par le CSE a rendu son rapport. Il souligne, **des carences du côté d'une direction locale** qui a brillé par son absence de prévention et d'accompagnement au mépris de son obligation légale et l'importance de



clarifier les rôles et les attributions des délégués syndicaux et des représentants de proximité. Pour rappel, ils ont tous la même légitimité à exercer leur mandat, quel que soit le résultat des élections professionnelles. Les élus du CSE ont voté une résolution préconisant notamment d'améliorer les modalités du dialogue social en local avec la mise en place d'une formation conjointe élus / délégués syndicaux / direction, et des réunions mensuelles entre délégués syndicaux et la direction.

Sur le plan national, les élus demandent une redéfinition des « équipes de veille locale », un dispositif qui n'est pas encadré légalement et dont le fonctionnement dépend souvent des personnes qui y participent, et a établi une série de préconisations pour améliorer le traitement des questions de santé au travail et de prévention des risques professionnels. Sud souligne l'importance de l'équité de traitement et du respect du rôle des représentants syndicaux par les managers, à tous niveaux de la ligne hiérarchique, et ce dans tout le réseau France 3. Les élus du CSE ont voté une résolution. Seule la CFDT s'est abstenue. ([résolution ICI](#))

Agressions de journalistes, Sud demande une prise en charge rapide et franche

Ce sujet n'était pas à l'ordre du jour mais a été abordé en début de réunion. En pleine crise politique et sociale, la sécurité des journalistes est mise à mal. Le samedi 4 mars, une équipe de journalistes a subi une agression de la part des forces de l'ordre à Nice. La direction régionale a mis beaucoup trop de temps à réagir, et il a fallu l'intervention de la direction du réseau pour qu'ils prennent en charge les équipes.

Sud estime que les managers, à tous les niveaux de la ligne hiérarchique, doivent s'assurer de la santé des salariés et les soutenir dans ces situations.

Philippe Martinetti assure partager cette position et indique qu'il a demandé « aux directeurs régionaux et aux équipes de la coordination du réseau de renforcer la vigilance en amont ». Nous attendons de voir cette promesse se transformer en actes.



Si vous avez des questions, des doléances, contactez vos élu-e-s **Sud** au CSE : Nadia Adell, Romane Idres et Béatrice Mariani ou les élu-e-s et représentant-e-s **Sud** en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



SUD Médias Télévision . syndicatsud@francetv.fr
Rejoignez nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr>